



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/96/1
7 février 2025

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quatre-vingt-seizième réunion
Montréal, 26-30 mai 2025

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour ;
 - b) Organisation des travaux.
3. Activités du secrétariat.
4. Questions financières :
 - a) État des contributions et décaissements ;
 - b) Rapport sur les soldes et la disponibilité des ressources.
5. Données relatives aux programmes de pays et perspectives de conformité.
6. Évaluation :
 - a) Réponse potentielle de l'administration à l'évaluation externe de la fonction d'évaluation du Fonds multilatéral, y compris une politique d'évaluation pour le Fonds multilatéral (décision 95/8 b)) ;
 - b) Mandat de l'étude théorique relative à l'évaluation de la contribution des plans de gestion de l'élimination progressive des HCFC à l'élaboration de politiques, de réglementations et de stratégies nationales visant à assurer le respect du Protocole de Montréal et la pérennité des résultats obtenus ;

- c) Mandat de l'étude théorique relative à l'évaluation des programmes de formation, de renforcement des capacités et de certification dans le secteur de l'entretien des appareils de réfrigération dans le cadre des plans de gestion de l'élimination progressive des HCFC ;
 - d) État d'avancement de l'étude théorique relative à l'évaluation des projets de récupération, de recyclage et de régénération ;
 - e) Progrès réalisés dans le cadre du programme ActionOzone du PNUE concernant l'application de la feuille de route contenue dans le rapport final sur l'évaluation des réseaux régionaux d'administrateurs nationaux de l'ozone (décision 92/5 e)).
7. Mise en œuvre du programme :
- a) Rapports sur l'état d'avancement des travaux et rapports sur les projets soumis à des exigences particulières en matière de notification et ne présentant pas de questions en suspens ;
 - b) Rapports sur les projets soumis à des exigences particulières en matière de notification et pour lesquels des questions en suspens doivent être examinées individuellement ;
 - c) Rapport de synthèse sur l'achèvement des projets de 2025.
8. Planification des activités :
- a) Compte rendu sur l'état de la mise en œuvre du plan d'activités global du Fonds multilatéral pour 2025-2027 ;
 - b) Retards dans la proposition des tranches.
9. Propositions de projets :
- a) Aperçu des questions recensées pendant l'examen des projets ;
 - b) Coopération bilatérale ;
 - c) Projets recommandés pour approbation générale ;
 - d) Projets recommandés pour examen individuel.
10. Questions relatives à l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal :
- a) Questions en suspens concernant les lignes directrices relatives à la réduction progressive des HFC dans les pays visés à l'article 5 (paragraphe 375 du document UNEP/OzL.Pro/ExCom/95/94) ;
 - b) Informations actualisées concernant la mise en œuvre du fonds renouvelable pour l'efficacité énergétique destiné aux utilisateurs finaux (décision 95/87 h) et i)) ;
 - c) Analyse complémentaire de la question des HFC contenus dans les polyols prémélangés importés dans le secteur de la mousse de polyuréthane dans les pays visés à l'article 5 (décision 95/88 b)).

11. Rapport actualisé sur la question des solutions de remplacement dans la fabrication de mousse de polyuréthane, en particulier dans les petites et moyennes entreprises, notamment en ce qui concerne les mousses à pulvériser et isolantes (décision 94/58 c)).
 12. Examen du modèle de présentation des rapports d'avancement et des rapports financiers, y compris leur texte explicatif (décision 95/91 d)).
 13. Modalités de financement possibles visées au paragraphe 4 de la décision XXXVI/1 afin d'appuyer un nombre limité de projets pilotes de renforcement de la surveillance atmosphérique régionale des substances réglementées en application du Protocole de Montréal (décision 95/97).
 14. Résumé et résultats des débats tenus durant les sessions d'une demi-journée organisées à ce jour sur les approches stratégiques de la mise en œuvre de l'Amendement de Kigali et la contribution à un secteur du refroidissement durable des activités appuyées par le Fonds multilatéral (décision 95/96).
 15. Projet de rapport du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal à la trente-septième réunion des Parties.
 16. Rapport du sous-groupe sur le secteur de la production.
 17. Questions diverses.
 18. Adoption du rapport.
 19. Clôture de la réunion.
-